

31 DÉCEMBRE 2009

Gestionnaire du portefeuille: Pyrford International Limited, Londres (Royaume-Uni)

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels complets du Fonds. Si les états financiers annuels ne se trouvent pas dans l'envoi contenant ce rapport, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en communiquant avec nous au 1 800 361-1392, en nous écrivant à BMO Nesbitt Burns Inc., 1 First Canadian Place, 54<sup>e</sup> étage, C.P. 150, Toronto (Ontario) M5X 1H3 ou en consultant notre site Internet à l'adresse [www.bmonesbittburns.com](http://www.bmonesbittburns.com) ou celui de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Vous pouvez également obtenir de cette façon un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle sur le Fonds.

## COMMENTAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

### Objectifs et stratégies de placement

Le principal objectif de placement du Fonds d'actions internationales BMO Nesbitt Burns est de réaliser une croissance du capital à long terme compatible avec un objectif de préservation du capital en investissant principalement dans des actions de sociétés de moyenne à grande capitalisation situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis, qui ont un potentiel de croissance à long terme ou sur lesquels sont versés, ou sur lesquels on s'attend à verser, des dividendes supérieurs à la moyenne.

Le Fonds compte atteindre son objectif de placement en privilégiant des placements dans des pays dont les perspectives économiques sont attrayantes. Les décisions concernant la répartition par pays sont prises selon les projections de bénéfices et les valorisations estimatives de chaque marché.

Parmi les facteurs qui ont une incidence sur ce processus figurent notamment l'évolution du rendement des capitaux propres des entreprises, les politiques des gouvernements et des banques centrales, la croissance de l'emploi et la productivité, les taux d'inflation, les taux d'intérêt et le niveau d'endettement. Chaque pays est classé selon son pouvoir d'attraction et une répartition appropriée est établie.

Chaque titre est ensuite sélectionné selon son potentiel de rendement et son niveau de valorisation actuel par rapport au marché. Parmi les facteurs examinés dans ce processus figurent notamment le rendement en dividendes, la croissance du bénéfice par action à long terme et la direction de la société. L'univers de sélection des actions porte généralement sur les sociétés considérées comme des sociétés de moyenne à grande capitalisation dans leurs pays respectifs.

### Risque

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Fonds n'est intervenu au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le prospectus simplifié.

### Résultats

Durant la période de un an terminée le 31 décembre 2009, les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 5,8 %, déduction faite des frais, contre 14,3 % pour l'indice Morgan Stanley Capital International EAEO (MSCI EAEO).

**RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS** (suite)

La répartition par pays a été le facteur ayant le plus favorisé la performance du Fonds pendant la période prise en compte, à commencer par la surpondération (comparativement à l'indice) attribuée aux pays de l'Asie-Pacifique (à l'exclusion du Japon) (13,6 %). La sous-représentation du Japon (10,4 %) a également contribué au rendement du Fonds.

La sélection des actions a, quant à elle, nui à la performance du Fonds. Les régions où ce choix a occasionné le pire rendement relatif négatif sont la Thaïlande (+35,8 %), l'Australie (+24,9 %), la Malaisie (+18,5 %) et le Royaume-Uni (+15,7 %). Par contre, les titres participatifs du Japon ont procuré une performance relative positive (+2,5 %), tout comme ceux de la Norvège (+26,4 %).

La répartition par devises a également eu une incidence bénéfique. La sous-participation au yen (10,4 %) et la surpondération du dollar australien (8,2 %) ont constitué les éléments les plus favorables à ce chapitre tandis que la sous-représentation de la livre sterling (12,6 %) a eu un impact négatif.

Le Fonds a continué de sous-pondérer considérablement le Japon (10,4 %) et le Royaume-Uni (12,6 %) tout au long de la période évaluée. Par ailleurs, il surpondérait surtout l'Asie, sauf le Japon, notamment Hong Kong (5,7 %), la Malaisie (3,8 %), la Thaïlande (2,5 %), Singapour (4,5 %) et Taïwan (2,6 %), qui profitent encore de perspectives de croissance et de fondamentaux économiques excellents.

Les marchés boursiers ont été extrêmement volatils au cours de la période, subissant des chutes soudaines au début de l'année avant de heurter un creux conjoncturel (phase d'un cycle économique marquant la fin d'une période de baisse de l'activité commerciale et une transition vers l'expansion) en mars et de rebondir vigoureusement par la suite. À l'heure actuelle, le Fonds est positionné de manière hautement défensive, sous-pondérant grandement les banques d'Europe et du Royaume-Uni et n'accordant que très peu de place aux titres foncièrement cycliques (actions qui dépendent beaucoup du cycle économique et de la conjoncture).

Le Fonds a souffert de la surreprésentation de titres défensifs comme ceux des télécommunications, des services d'utilité publique, des biens de consommation de base et des produits pharmaceutiques. Les fortes sous-pondérations des secteurs nettement plus cycliques tels que les matériaux, les biens d'équipement ainsi que les automobiles et les composantes d'automobiles, ont elles aussi participé à la performance relative négative attribuable à la sélection des actions.

*Pour de plus amples renseignements sur le rendement et la composition du Fonds, veuillez consulter les sections Rendement passé et Sommaire du portefeuille de placements du présent document.*

**Événements récents**

Selon le gestionnaire de portefeuille, la reprise économique qui a lieu actuellement à l'échelle mondiale est fragile, puisqu'elle est toujours fortement dépendante des mesures de stimulation monétaire mises de l'avant par les banques centrales.

Le processus de désendettement (accroissement du taux d'épargne) du secteur privé de plusieurs économies (États-Unis, Royaume-Uni, Espagne, Australie et Irlande) est enclenché et devrait se poursuivre pendant une assez longue période afin de corriger les niveaux extrêmement élevés des emprunts hypothécaires et de la dette à la consommation accumulés au fil des ans par le secteur des ménages. Ce processus exercera de lourdes pressions à la baisse sur la consommation des particuliers, qui demeure la composante la plus importante du PIB.

Cet effet sera exacerbé par la hausse du chômage, les sociétés continuant de réduire leurs effectifs à un rythme sans précédent afin de diminuer leurs coûts et de protéger leurs marges bénéficiaires et leur rentabilité. Pourtant, à long terme, le principal catalyseur des marges d'exploitation des entreprises n'est autre que la croissance du revenu et les économies d'échelle qu'elle entraîne. La simple diminution des coûts peut fonctionner un certain temps mais elle ne peut générer un redressement à long terme des bénéfices de la société, entre autres parce que la réduction de la charge salariale du secteur des entreprises se traduit majoritairement par une baisse des revenus dans ce même secteur sur le plan économique global.

La politique monétaire des banques centrales a été extrêmement accommodante, en particulier aux États-Unis et au Royaume-Uni, où elle englobait un assouplissement quantitatif considérable qui a fortement contribué à stimuler l'économie. Maintenant, le principal défi de ces banques est d'aider ces économies à se passer de l'impression de papier monnaie sans compromettre la reprise.

L'autre grande mesure incitative prise au cours de la dernière année a consisté à gonfler les déficits budgétaires étant donné que les mauvaises créances du système bancaire ont été effectivement nationalisées. Certains déficits, comme ceux des États-Unis et du Royaume-Uni, ont atteint des niveaux jamais vus en temps de paix. Les marchés obligataires ont porté leur attention sur ces problèmes et n'ont pas hésité à punir des gouvernements qui, à l'instar de la Grèce et du Royaume-Uni, ont négligé de prendre les correctifs nécessaires.

Les brusques augmentations que les marchés boursiers internationaux ont connues ces neuf derniers mois ont érodé l'attrait que présentaient les évaluations en mars. Le gestionnaire de portefeuille continue de recourir à une stratégie

défensive. Sur le plan géographique, il surpondère surtout l'Asie, à l'exclusion du Japon, et sous-pondère parallèlement le Japon et le Royaume-Uni. En ce qui concerne la sélection des actions, il privilégie toujours la valeur et la qualité et met l'accent sur des rendements en dividendes élevés, des bilans solides et des rendements des capitaux propres vigoureux et durables.

### **Changement dans la composition du comité d'examen indépendant du Fonds**

Le 29 avril 2009, M. Charles W. White a été nommé juge à la Cour d'appel de la Cour Suprême de Terre-Neuve-Labrador. Il a donc démissionné de ses fonctions de président du comité d'examen indépendant (CEI). Le 28 mai 2009, le comité d'examen indépendant du Fonds a nommé M<sup>me</sup> Louise Vaillancourt-Châtillon au poste de présidente.

Le comité d'examen indépendant du Fonds est composé actuellement d'Allen B. Clarke, Kenneth W. McArthur, John K. McBride, R. Jamie Plant et Louise Vaillancourt-Châtillon (présidente). Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le comité d'examen indépendant du Fonds dans la récente notice annuelle.

### **Passage aux normes internationales d'information financière**

Les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes, dont les fonds communs de placement, seront obligées de dresser leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board pour les exercices débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou plus tard. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, le Fonds adoptera les IFRS pour dresser ses états financiers. Le Fonds publiera ses résultats financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 dressés selon les IFRS. Il fournira en outre de l'information comparative conformément aux IFRS, y compris un état de l'actif net d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Afin de respecter les exigences relatives à la transition vers les IFRS, la société de gestion a constitué un comité chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan, ainsi qu'à la supervision de la transition vers les IFRS. Ce plan de transition est composé de trois volets : l'évaluation des exigences des IFRS, la mise en œuvre et la communication, et la réalisation de tous les changements requis.

Sous réserve de changements résultant de la publication de nouvelles normes ou d'une nouvelle interprétation des normes existantes, à l'heure actuelle, la société de gestion n'a pas identifié des changements qui, en raison du basculement aux IFRS, auront une incidence sur la valeur liquidative par part.

### **Adoption de nouvelles conventions comptables**

*Abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN-173 »)*

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le Fonds a adopté le CPN-173 « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Le CPN-173 précise que le risque de crédit et le risque de contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers. L'adoption des recommandations de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

*Informations à fournir et présentation des instruments financiers*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le Fonds a adopté les recommandations du chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA intitulé « Instruments financiers – Informations à fournir » et du chapitre 3863, « Instruments financiers – Présentation ». Les nouvelles normes ont remplacé le chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation ». Ces nouvelles normes accordent une importance accrue à l'information à fournir sur les risques associés aux instruments financiers et sur la façon dont ces risques sont gérés. L'adoption des nouvelles normes n'a pas d'incidence sur le cours quotidien des titres du Fonds aux fins de souscription et de rachat, ni sur le calcul de l'actif net.

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA a récemment publié une modification du chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Conformément aux recommandations de la norme, le Fonds a adopté cette modification pour les états financiers de l'exercice 2009. Les modifications de la norme existante exigent le classement des instruments financiers du Fonds en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont fondés sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont fondés sur d'importantes données de marché observables, comme les prix cotés pour des titres semblables et les prix cotés sur des marchés inactifs. Les titres de niveau 3 sont fondés sur des données non observables, mais significatives, reflétant les hypothèses que, selon le Fonds, les intervenants sur le marché pourraient vraisemblablement utiliser pour évaluer les titres. Les niveaux d'évaluation ne témoignent pas nécessairement du risque ou de la liquidité associés au placement sous-jacent. Par exemple, les obligations du gouvernement du Canada sont généralement des titres liquides d'excellente qualité; par contre, elles peuvent être classées dans le niveau 2, car les données utilisées pour déterminer leur juste valeur ne correspondent pas toujours à des prix cotés sur un marché actif.

## Opérations en ètre apparentés

BMO Nesbitt Burns Inc., filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal, est la société de gestion et le placeur principal du Fonds. De temps à autre, BMO Nesbitt Burns Inc. peut, au nom du Fonds, conclure des opérations ou des ententes avec ou concernant d'autres membres du Groupe de sociétés de la Banque de Montréal ou certaines personnes physiques ou morales qui lui sont liées ou associées (personnes ou sociétés apparentées).

## Gestionnaire du portefeuille

BMO Nesbitt Burns Inc., en tant que société de gestion du Fonds, a retenu les services de Pyrford International Limited (Pyrford), une société apparentée, pour fournir des conseils et prendre des décisions de placement pour le Fonds. Pyrford reçoit à ce titre des honoraires mensuels dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. Pyrford est rémunérée par BMO Nesbitt Burns Inc. et non par le Fonds.

## Services de distribution

BMO Nesbitt Burns Inc. vend des parts du Fonds par l'entremise de ses représentants. La société de gestion verse à ces représentants une rémunération fondée sur la valeur de l'actif détenu dans le compte de l'investisseur ainsi que, dans certains cas, sur la valeur du placement initial. D'autres frais et débours peuvent être exigibles dans le cadre des activités du compte ouvert auprès de BMO Nesbitt Burns Inc. lorsque des services spéciaux sont fournis à l'investisseur. Ces frais et débours, tels que les frais de transfert ou les frais afférents à un régime enregistré, sont susceptibles d'influer sur la valeur des placements dans le Fonds. Leur montant doit être convenu avec le représentant au moment de l'achat ou du transfert, et à l'ouverture du compte ou du régime enregistré.

## Services aux porteurs de parts

Le Fonds fait appel à des sociétés affiliées de la société de gestion pour obtenir un certain nombre de facilités et de services. Les services administratifs, tels que la comptabilité du Fonds, la tenue des dossiers et le traitement des ordres, sont assurés par Bank of Montreal Ireland plc et Jones Heward Conseiller en valeurs Inc. (l'agent comptable des registres). Ces dépenses sont réglées par la société de gestion et imputées au Fonds. Les frais suivants ont été imputés au Fonds pendant la période :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
<b>Frais de services aux porteurs de parts</b>	3 400 \$	280 \$

## Faits saillants de nature financière

### Frais de gestion

En tant que société de gestion du Fonds, BMO Nesbitt Burns Inc. est responsable de la gestion courante des activités et opérations du Fonds. Elle suit et évalue le rendement du Fonds, rémunère les gestionnaires de portefeuille pour leurs conseils et fournit certains services administratifs nécessaires au Fonds. À titre de rémunération pour ses services, BMO Nesbitt Burns Inc. a droit à des honoraires de gestion mensuels, calculés sur la valeur nette quotidienne de l'actif de chaque catégorie du Fonds, au taux maximal annuel indiqué dans le tableau ci-dessous.

	En pourcentage des frais de gestion		
	Taux des frais de gestion annuels*	Rémunération du courtier	Administration générale, conseil en placement et bénéfices
	%	%	%
<b>Parts de catégorie A</b>	2,25	57,14	42,86
<b>Parts de catégorie F</b>	1,25	–	100,00

\* Étant donné que la société de gestion verse des frais de distributions, de service et de maintien moins élevés ou nuls sur les parts de catégorie F, ces parts comportent des frais de gestion inférieurs aux parts de catégorie A.

### Faits saillants de nature financière

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour la période indiquée.

### Actif net par part<sup>1</sup>

PARTS DE CATÉGORIE A	2009	2008*	2007	2006	2005
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Actif net au début de l'exercice	10,11	10,00	–	–	–
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités:</b>					
Total des produits	0,26	0,05	–	–	–
Total des charges <sup>3</sup>	(0,23)	(0,07)	–	–	–
Gains (pertes) réalisés sur la période	(0,08)	(0,09)	–	–	–
Gains (pertes) non réalisés sur la période	0,77	0,23	–	–	–
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>2</sup></b>	<b>0,72</b>	<b>0,12</b>	–	–	–
<b>Distributions:</b>					
revenu de placement (sauf les dividendes)	0,12	–	–	–	–
dividendes	–	–	–	–	–
gains en capital	–	–	–	–	–
remboursement de capital	–	–	–	–	–
<b>Distributions annuelles totales<sup>3</sup></b>	<b>0,12</b>	–	–	–	–
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>10,60 \$</b>	<b>10,11 \$</b>	–	–	–

<b>PARTS DE CATÉGORIE F</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
	<b>(\$)</b>	<b>(\$)</b>	<b>(\$)</b>	<b>(\$)</b>	<b>(\$)</b>
Actif net au début de l'exercice	10,11	10,00	-	-	-
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités:</b>					
Total des produits	0,22	0,04	-	-	-
Total des charges	(0,14)	(0,04)	-	-	-
Gains (pertes) réalisés sur la période	0,03	(0,09)	-	-	-
Gains (pertes) non réalisés sur la période	1,80	0,22	-	-	-
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>2</sup></b>	<b>1,91</b>	<b>0,13</b>	-	-	-
<b>Distributions:</b>					
revenu de placement (sauf les dividendes)	0,15	0,02	-	-	-
dividendes	-	-	-	-	-
gains en capital	-	-	-	-	-
remboursement de capital	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>3</sup></b>	<b>0,15</b>	<b>0,02</b>	-	-	-
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>10,75 \$</b>	<b>10,11 \$</b>	-	-	-

<sup>1)</sup> Ces données sont tirées des états financiers vérifiés du Fonds. La valeur liquidative par part présentée dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée à des fins d'établissement des cours des titres du Fonds. Les notes aux états financiers contiennent une explication de ces écarts.

<sup>2)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3)</sup> Les distributions sont versées au comptant ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, ou les deux, s'il y a lieu.

## Ratio et données supplémentaires

### PARTS DE CATÉGORIE A

	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Actif net total (en milliers) <sup>1</sup>	1 535 \$	1 023 \$	-	-	-
Nombre de parts en circulation <sup>1</sup>	144 594	100 971	-	-	-
Ratio des frais de gestion <sup>2</sup>	2,36 %	2,14 %	-	-	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge par la société de gestion <sup>2</sup>	2,36 %	2,14 %	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille <sup>3</sup>	26,10 %	4,18 %	-	-	-
Ratio des frais d'opérations <sup>4</sup>	0,45 %	-	-	-	-
<b>Valeur liquidative par part<sup>5</sup></b>	<b>10,62 \$</b>	<b>10,13 \$</b>	-	-	-

### PARTS DE CATÉGORIE F

	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Actif net total (en milliers) <sup>1</sup>	5 562 \$	10 \$	-	-	-
Nombre de parts en circulation <sup>1</sup>	516 595	1 002	-	-	-
Ratio des frais de gestion <sup>2</sup>	1,30 %	0,88 %	-	-	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge par la société de gestion <sup>2</sup>	1,30 %	0,88 %	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille <sup>3</sup>	26,10 %	4,18 %	-	-	-
Ratio des frais d'opérations <sup>4</sup>	0,43 %	-	-	-	-
<b>Valeur liquidative par part<sup>5</sup></b>	<b>10,77 \$</b>	<b>10,13 \$</b>	-	-	-

<sup>1)</sup> Données au 31 décembre de la période indiquée.

<sup>2)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur d'actif net moyenne quotidienne de la période. Pour la période au cours de laquelle un Fonds est lancé, le ratio des frais de gestion est annualisé entre la date de lancement du Fonds et le 31 décembre.

Nesbitt Burns a pris en charge certaines charges du Fonds ou a renoncé à la perception de certains frais qu'une catégorie du Fonds aurait dû normalement acquitter, afin de maintenir le ratio des frais de gestion à un niveau relativement homogène. Nesbitt Burns peut cesser cette prise en charge des frais ou cette renonciation en tout temps.

<sup>3)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire du portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux s'obtient en divisant les achats - ou les ventes, si elles sont moins élevées - de placements par la valeur marchande moyenne des placements du portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

<sup>4)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

<sup>5)</sup> Cette donnée est tirée des états financiers vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différente de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Pour obtenir une explication sur cette différence, voir les notes aux états financiers.

## RENDEMENT PASSÉ

### Renseignements généraux

Le rendement du Fonds suppose que les distributions versées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du Fonds. Il est fondé sur sa valeur liquidative.

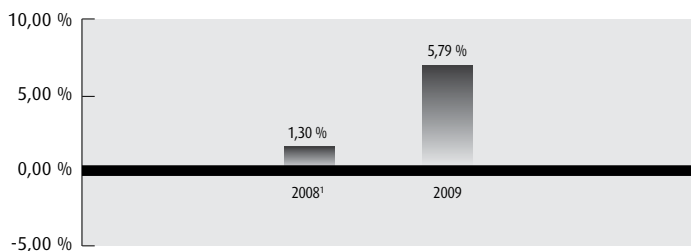
Les données de rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement le cas échéant. Le rendement passé du Fonds n'est pas garant du rendement futur.

Si un fonds comporte plus d'une catégorie de parts, plusieurs raisons peuvent expliquer l'écart de rendement entre les catégories, dont : les parts de la catégorie n'ont pas été émises et n'ont pas été en circulation pour toute la période indiquée, ou les catégories ne comportent pas les mêmes frais de gestion.

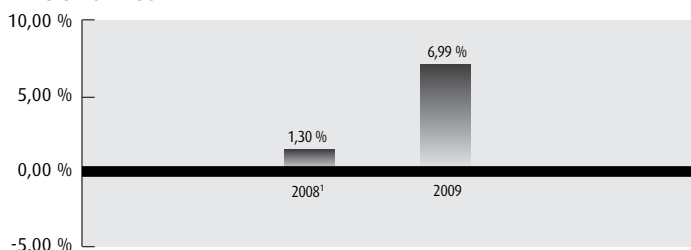
### Rendements annuels

Les graphiques à barres ci-après montrent le rendement annuel de chaque catégorie du Fonds pour les exercices indiqués. Les graphiques indiquent le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice.

#### PARTS DE CATÉGORIE A



#### PARTS DE CATÉGORIE F



<sup>1</sup> Pour la période écoulée du 31 octobre 2008 au 31 décembre 2008.

<sup>2</sup> Pour la période écoulée du 31 octobre 2008 au 31 décembre 2008.

### Rendements annuels composés

L'indice MSCI-EAEO est un indice calculé à partir des capitalisations boursières liquides et conçu pour mesurer le rendement des marchés des actions de 21 pays développés, excluant les États-Unis et le Canada.

	Fonds d'actions internationales BMO Nesbitt Burns <sup>1</sup>	MSCI EAEO (rend. total)
<b>Parts de catégorie A</b>		
Depuis le lancement <sup>2</sup>	6,11 %	4,79 %
1 an	5,79 %	14,30 %
<b>Parts de catégorie F</b>		
Depuis le lancement <sup>2</sup>	7,30 %	4,79 %
1 an	6,99 %	14,30 %

<sup>1</sup> Le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais, alors que l'indice de référence ne comprend pas de frais de placement.

<sup>2</sup> Les parts de catégorie F ont été lancées le 31 octobre 2008.

Se reporter au commentaire de marché et/ou aux renseignements sur la performance relative du Fonds par rapport à son indice de référence à la section Résultats du présent rapport.

## SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Au 31 décembre 2009

Répartition sectorielle	Valeur liquidative (%)
Royaume-Uni	13,4
Australie	9,6
Japon	9,0
Trésorerie/comptes débiteurs/comptes créditeurs	8,8
Pays-Bas	7,2
Suisse	7,2
Hong Kong	7,1
Allemagne	6,4
France	6,2
Singapour	4,6
Taiwan	3,5
Malaisie	3,5
Espagne	3,2
Thaïlande	2,6
Belgique	2,3
Autriche	1,3
Italie	1,2
Norvège	0,9
Suède	0,9
Irlande	0,6
Grèce	0,5

### 25 principaux titres en portefeuille Valeur liquidative (%)

Trésorerie/comptes débiteurs/comptes créditeurs	8,8
Total SA	3,4
Royal Dutch Shell plc	2,3
Telefonica SA	2,3
Hong Kong Electric Holdings Limited	2,0
SAP AG	2,0
Vodafone Group plc	1,9
Reed Elsevier NV	1,8
Nestle SA	1,8
QBE Insurance Group Limited	1,8
BP PLC	1,7
Roche Holding AG	1,7
Woolworths Limited	1,7
Koninklijke KPN NV	1,6
Deutsche Post AG	1,6
Brambles Limited	1,5
Hang Seng Bank Limited	1,5
RWE AG	1,5
Chunghwa Telecom Company Limited	1,5
Novartis SA	1,5
Air Liquide SA	1,4
TNT NV	1,4
Sanofi-Aventis	1,4
Sumitomo Rubber Industries	1,4
Telstra Corp Limited	1,3
Principaux titres en pourcentage du total de la valeur liquidative	50,8
<b>Valeur liquidative totale</b>	<b>7 100 000 \$</b>

\* Le prospectus et les autres renseignements concernant les fonds de placement sous-jacents qui composent ce portefeuille sont accessibles par Internet à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations de placement. Des mises à jour sont publiées chaque trimestre.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques mais plutôt à nos opinions au sujet d'événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nécessitent des hypothèses de notre part et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié du Groupe de fonds BMO Nesbitt Burns. Nous avertissons que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Nesbitt Burns Inc. ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

BMO Nesbitt Burns Inc.  
1 First Canadian Place, 54<sup>e</sup> étage, C.P. 150  
Toronto (Ontario) M5X 1H3  
[www.bmonesbittburns.com](http://www.bmonesbittburns.com)  
[contact.centre@bmonb.com](mailto:contact.centre@bmonb.com)  
1 800 361-1392



<sup>MD</sup> « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

<sup>MD</sup> « Nesbitt Burns » est une marque de commerce déposée de la Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée, utilisée sous licence. Membre FCPE.